

Rencontre tenue le : 24 février 2025

Heure : 9 h à 12 h

Endroit : Centre des congrès de Saint-Hyacinthe - Salle Sainte-Rosalie
1325, rue Daniel Johnson

Numéro de dossier : 004-11-01-01-04

Secteur : Associations accréditées - Agroalimentaire

9 h15 : Début de la rencontre

Personnes présentes :

Pour la Régie :

M^{me} Judith Lupien, présidente par intérim et régisseuse
M^{me} Annie Lafrance, vice-présidente et régisseuse
M^e Linda Roy, directrice de la normalisation des grains et des cautionnements
M^e Thomas Kenmegne, secrétaire
M^e Élène Moussa, conseillère juridique
M. Mankan Koné, conseiller économique
M. Ludwig Dolcé, conseiller économique

Pour les associations accréditées :

M. Dimitri Fraeys, secrétaire général, AMPAQ
M. Charles Langlois, président-directeur général, CILQ
M^{me} Silke Schantz, présidente, CQTV
M^{me} Sylvie Richard, secrétaire générale, CQTV
M. Jean-Luc Hamelin, 1^{er} vice-président, CQTV
M. Dominique Martel, 2^e vice-président, CQTV
M^{me} Marie-Pier Séguin, directrice générale, CIE
M^{me} Julie Boudreau, directrice générale, LCQ
M. Richard Sanchez, vice-président aux affaires institutionnelles, Agropur
M. Yvan Lacroix, directeur général, ACGQ
M. Simon Baillargeon, président, ACGQ
M. David Mercier, vice-président, Sollio Groupe coopératif
M^e Nancy Lemaire, directrice principale aux affaires juridiques, Olymel

1. Lecture et approbation de l'ordre du jour

2. Tour de table de présentation

Un tour de table est effectué pour permettre à chacun des participants de se présenter.

3. Sujets généraux

a) Présentation générale de la Régie

M^{me} Lupien fait la présentation de la Régie et de son rôle.

b) Suivi du Plan stratégique de la Régie

M^{me} Lafrance présente le Plan stratégique 2021-2026 de la Régie.

Il est ensuite abordé différentes mesures prises par la Régie en vue de l'atteinte des objectifs du Plan stratégique, dont les suivantes :

i. Durée de traitement des demandes :

Les mesures visant à réduire la durée de traitement des demandes, notamment la signature de protocoles de gestion d'instance, la tenue systématique de conférences de gestion, la gestion numérique des dossiers et une meilleure gestion des intrants. M^{me} Lafrance présente certains résultats du Plan stratégique en lien avec la réduction de délais et invite les participants à consulter le rapport annuel pour plus de détail.

ii. Révision des services :

M. Dolcé énonce les critères de révision de services, en rappelle les objectifs et donne quelques exemples.

iii. Stratégie d'innovation :

M^e Moussa partage les objectifs de la Régie qui ont conduit à l'élaboration de cette stratégie. Elle en explique le contenu et invite les participants à consulter le site de la Régie pour plus de détail.

iv. Transformation numérique :

M^e Kenmegne présente le Plan de transformation numérique 2023-2027 de la Régie (PTN). Il précise les objectifs poursuivis et rappelle les trois principes directeurs du PTN.

v. Communications :

M. Koné présente les orientations de la Régie en matière de communication et les outils mis en place, dont l'Hebdo-Régie, l'Info-Régie et Québec.ca.

La présentation de la Régie est suivie d'une période d'échanges. Ceux-ci portent principalement sur les points suivants :

- Le mode de tenue des séances publiques (virtuel ou présentiel);

- Les orientations institutionnelles en matière d'approbation réglementaire, notamment pour ce qui est du temps de présentation accordé aux intervenants;
- La place des consommateurs dans le Plan stratégique de la Régie.

c) Développements récents

- i. Orientations institutionnelles concernant les demandes d'approbation de règlements :
M^e Moussa explique brièvement les étapes du traitement des demandes d'approbation des règlements.
- ii. Agenda réglementaire :
M^e Moussa présente l'agenda réglementaire et indique qu'il est disponible sur le site Internet de la Régie et dans l'Hebdo-Régie.
- iii. Orientations institutionnelles concernant les demandes d'homologation de conventions de mise en marché :
M. Dolcé présente les orientations institutionnelles en lien avec l'homologation des conventions de mise en marché, notamment le dépôt de la demande, la publication des homologations sous la forme de décision numérotée incluant les conventions complètes en annexe.
- iv. Développement durable :
M. Koné présente les actions que mène la Régie en matière de développement durable.

d) Règles de procédure

M^e Moussa mentionne que la Régie travaille à moderniser ses règles de procédure.

Des participants soulignent leur intérêt à recevoir une formation plus spécifique sur les rôles et les attentes de la Régie lors de traitement de demandes (régulateur économique vs tribunal).

PAUSE

4. Sujets spécifiques de la Régie

- i. Participation des associations accréditées aux évaluations périodiques :
M. Koné souligne les attentes de la Régie en regard de la participation des associations accréditées lors des évaluations périodiques. Une période d'échange suit, mettant notamment en lumière les éléments suivants :
 - La perception par les associations que cet exercice concerne exclusivement l'office;

- Les étapes de préparation de la séance publique d'évaluation périodique dont les conférences préparatoires, la transmission des attentes spécifiques de la Régie tôt dans le processus, ainsi que le calendrier de suivi qui est joint au rapport;
- La portée des recommandations de la Régie dans une évaluation périodique;
- L'importance de l'approche filière lors de l'évaluation périodique afin de mettre en valeur les efforts concertés des maillons pour répondre aux enjeux du secteur;
- Le rôle de la rencontre administrative prévue à mi-parcours ainsi que les suivis des recommandations réalisés par la Régie. Certains intervenants soulignent l'intérêt d'ouvrir cette rencontre aux autres partenaires de la filière.

ii. Résultats de la Consultation 2024 des parties prenantes :

- Présentation générale sur les résultats.

À la suite de la présentation générale des résultats du sondage de 2024, M^{me} Lupien invite les associations accréditées à répondre au prochain sondage de la Régie lorsqu'elles seront sollicitées.

5. Prochaine rencontre

- Fin janvier ou février 2026, en présentiel à Saint-Hyacinthe.

6. Varia

- Aucun sujet.

7. 12 h - Levée de la rencontre.